

■ **FONDATION DU CINEMA BIO**, à Carouge (GE), CH-660-2301004-5 (FOSC du 28.02.2007, p. 7/3801522). But modifié: assurer la conservation et la réhabilitation de l'immeuble n° 219 feuille 13 de la commune de Carouge de 371 m2 et du bâtiment portant le n° A1035, assurer la gestion dudit bâtiment et favoriser diverses activités culturelles, prioritairement cinématographiques et sociales, déléguer l'exploitation des locaux, moyennant loyer ou redevance, à un exploitant qui devra veiller à la sauvegarde de l'intérêt général et exercer son activité de manière indépendante et non partisane ou d'exploiter elle-même les locaux en veillant à la sauvegarde de l'intérêt général et d'exercer son activité de manière indépendante et non partisane (cf. acte de fondation pour but complet). Statuts modifiés le 01.02.2008.

Journal no 2048 du 11.02.2008

(04341174 / CH-660.2.301.004-5)